

## Offre d'emploi

### CHEF(FE) DU SERVICE DES ACHATS, DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DES MOYENS GENERAUX (H/F)

#### Descriptif de l'offre

- Poste à pourvoir dès que possible.
- Lieu de travail : Paris 15<sup>ème</sup> (quartier tour Montparnasse).
- Type de contrat : contrat à durée déterminée (CDD) de 3 ans pouvant évoluer vers un CDI ou contrat de détachement pour les agents fonctionnaires.

#### L'Autorité de régulation des transports

Autorité publique indépendante, l'Autorité de régulation des transports a été créée par la loi n° 2009-1503 du 8 décembre 2009 sous le nom d'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf), son périmètre d'intervention se limitant alors au seul secteur ferroviaire, avec pour principal objectif d'accompagner l'ouverture à la concurrence du marché de transport ferroviaire.

La loi n° 2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire a renforcé considérablement ses compétences, notamment sur le modèle économique du système ferroviaire, avec l'extension de ses avis à la tarification de l'ensemble des installations de service (gares de voyageurs, cours de fret, etc.). Elle lui a conféré également des prérogatives nouvelles en matière financière, l'Autorité veillant dorénavant au respect de la trajectoire budgétaire de SNCF Réseau et suivant les conditions de financement de ses projets d'investissement.

Par ailleurs, la directive 2012/34/UE du 21 novembre 2012 établissant un espace ferroviaire unique européen et sa transposition en droit national, entrée en vigueur le 16 juin 2015, a élargi son périmètre d'intervention, en lui confiant la régulation économique du tunnel sous la Manche, en coopération avec son homologue britannique, l'Office of Rail & Road (ORR), ainsi que la mission de suivre les marchés des services ferroviaires et notamment la situation de la concurrence.

La loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « loi Macron », a étendu le champ de la régulation de l'Autorité au transport collectif routier de voyageurs et au secteur autoroutier, faisant de la nouvelle Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (Arafer) un véritable régulateur de transport multimodal.

De plus, la loi n° 2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire et l'ordonnance n° 2018-1135 du 12 décembre 2018 lui ont conféré, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, de nouvelles missions de régulation à l'aube de l'ouverture à la concurrence des services domestiques de transport ferroviaire de voyageurs en France.

Enfin, en 2019, le champ de compétences de l'Autorité s'est de nouveau élargi, renforçant son caractère multimodal.

Ainsi, l'ordonnance n° 2019-761 du 24 juillet 2019, prise sur habilitation de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite « loi PACTE », a confié à l'Autorité la régulation des redevances aéroportuaires. Prenant le nom d'Autorité de régulation des transports à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019, elle est dorénavant compétente pour les aéroports accueillant plus de 5 millions de passagers par an ainsi que pour ceux faisant partie d'un système d'aéroports comprenant au moins un aéroport ayant atteint un trafic annuel de plus de 5 millions de passagers.

Par ailleurs, de nouvelles missions lui ont été conférées dans le cadre de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, en matière d'ouverture des données de mobilité et de développement des services numériques de vente ainsi que de régulation des activités exercées par la Régie autonome des transports parisiens (RATP) en ce qui concerne, d'une part, ses activités de gestionnaire d'infrastructure sur le réseau historique du métro et du RER et de gestionnaire technique du réseau de transport public du Grand Paris, et, d'autre part, les prestations de sûreté mises en œuvre par son service interne de sécurité.

Autorité publique indépendante (API), l'Autorité est dotée de la personnalité morale, de ressources propres et dispose ainsi de l'autonomie financière. Ses décisions sont adoptées par un collège de cinq<sup>1</sup> membres permanents, dont le Président, choisis pour leurs compétences en matière de transport, de droit, d'économie ou de concurrence.

Pour assurer la préparation et l'exécution de ses avis et décisions, l'Autorité dispose de services, placés sous l'autorité d'un secrétaire général, dont les effectifs s'élèvent désormais à plus de quatre-vingts agents, pour la quasi-totalité des cadres d'un haut niveau d'expertise (économistes, juristes, experts sectoriels, auditeurs-analystes financiers, analystes de données).

## Missions

Placé(e) sous l'autorité de la directrice des ressources et des systèmes d'information (DRSI), vous exercerez notamment les fonctions suivantes :

- Encadrer le service des achats, de la commande publique et des moyens généraux composé d'une responsable de la commande publique et des moyens généraux et d'un chargé d'intendance et des moyens généraux, dans la réalisation de ses missions constituées par la programmation de la commande publique dans un souci de prospective, d'optimisation des coûts d'achats et de sécurisation juridique des procédures, ainsi que le bon fonctionnement logistique de l'Autorité ;
- Piloter et optimiser les procédures des achats et des marchés publics ;
- Participer directement à la gestion des achats et à une partie des dossiers marchés du service (recensement, instruction, préparation et suivi de la procédure, rédaction des pièces, assistance proactive des services prescripteurs, appui aux éventuelles négociations, suivi de la réalisation, évaluation avec les services) ;
- Formaliser un guide de procédures sur les achats, la commande publique et les moyens généraux en lien avec la Directrice ;
- Organiser la fonction achat par la définition et la mise en œuvre d'une politique efficiente, innovante et durable ;
- Développer les leviers d'optimisation de la politique achat (massification, sourçage, approche coût, innovation, négociation, achat durable) ;

---

<sup>1</sup> La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 a acté une transformation de la gouvernance du collège de l'Autorité qui passera progressivement à cinq membres permanents (les deux membres vacataires actuels termineront leur mandat et ne seront pas remplacés).

- Conduire une réflexion sur le développement d'outils de mutualisation des besoins et le groupement d'achat avec les autres autorités indépendantes ou autres services de l'Etat ;
- Actualiser les process relatifs aux marchés et aux moyens généraux et assurer leur mise en place par le déploiement d'outils (recensement des besoins, fiches marchés, planification des réunions visant à assister les services dans la rédaction des pièces marchés,...) ;
- Réaliser un travail de communication et d'information auprès des services sur les procédures existantes, les bonnes pratiques, la programmation des achats et la planification des marchés (mise en place d'un tableau de planification des marchés actualisé sur intranet) ;
- Piloter la réalisation du bilan annuel de l'activité du service ;
- Informer et apporter des conseils dans le domaine des achats, de la commande publique et des moyens généraux ;
- Mener des actions de reporting (gains, dialogue budgétaire, tableaux de bord,...) ;
- Gérer les quelques dossiers juridiques de la Direction en lien avec la Directrice ;
- Assurer la veille juridique
- Assurer la veille économique, notamment en analysant les marchés fournisseurs.

## **Profil**

De formation supérieure (Bac +5) spécialisée en achats ou commande publique, vous avez acquis une expérience de cinq à dix ans minimum sur un poste de responsable d'un service achat/commande publique dans le secteur public.

Vous disposez par ailleurs des compétences suivantes :

### **Compétences interpersonnelles**

- Grande qualité relationnelle ;
- Maîtrise des techniques d'animation d'équipe ;
- Sens du travail en équipe et de la pédagogie ;
- Sens de l'écoute et capacité à qualifier les besoins en tenant compte des contraintes ;
- Aptitude à la conduite de projet ;
- Capacité à proposer des solutions innovantes ;
- Discrétion, rigueur et précision ;
- Disponibilité et autonomie dans l'organisation du travail ;
- Grande qualité rédactionnelle ;
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie.

### **Compétences métiers**

- Maîtrise des étapes de la passation d'un marché public ;
- Maîtrise des étapes du processus d'achat ;

- Maîtrise de la législation relative aux achats et à la commande publique et du droit administratif ;
- Connaissance de l'institution et de l'environnement professionnel de la Fonction Publique ;
- Maîtrise de l'outil informatique bureautique (Word, Excel, OpenOffice) et des outils de dématérialisation des processus achats et marchés publics (plateforme AWS...).

## **Candidature**

Le poste à pourvoir est à temps complet, prime de fin d'année et avantages sociaux (titres restaurant, participation à la mutuelle et à la prévoyance) inclus.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et références éventuelles) sont à adresser par mail à :

- [virginie.levet@autorite-transport.fr](mailto:virginie.levet@autorite-transport.fr)
- [stephanie.pattier@autorite-transport.fr](mailto:stephanie.pattier@autorite-transport.fr)